



La Marche rose

Dimanche 8 octobre 2017

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8h00-12h00

Mercredi : 14h00-17h00

Jeudi : 9h00-12h00

Vendredi : 15h00-18h00

1er Samedi de chaque mois (non
férié) : 8h00-12h00

Permanences du Maire : Mercredi

10h à 12h sur rendez-vous

Permanences du maire et des

Adjointes : Samedi de 10h à 12h

Tél : 03 85 31 51 27

mairie-laiz@wanadoo.fr

villagedelaiz@gmail.com

facebook.com/villagedelaiz

Changement de date
Repas offert par le CCAS

Dimanche 19 novembre

Nouvelle communauté de
communes, nouveau site :
cc-laveyle.fr

Nous espérons que vous avez eu autant de plaisir à lire ce bulletin municipal que nous en avons eu à le préparer. Et ces dernières semaines, nous nous sommes posés une question importante et existentielle concernant ce bulletin !

Comment lisez vous le bulletin ?

Etes vous plutôt pressé, curieux, intéressé ? Sa lecture est-elle une évidence ou une habitude ?

Le bulletin est-il lu une ou plusieurs fois ?

Est-il vu avant d'être lu ?

Est-il directement rangé dans un tiroir, posé aux toilettes ?

Chacun est libre de zapper avec **LES** yeux, de picorer dans les pages et les articles. En un clin d'œil vous regardez la taille, la présentation des articles, les titres et les photos, puis, très vite, vous pouvez être accrochés par un mot-clé dans un titre, une photo et sa légende, une citation en gras, ou un intertitre, puis parcourir le début de l'article, vous arrêter au milieu, ou jeter un œil sur la chute du papier.

Les articles les plus lus sont ceux qui concernent la commune. La demande d'informations locales est forte. D'où notre volonté de révéler, annoncer et rendre compte de tout ce qui passe sur les associations, les travaux, les naissances, les mariages.... C'est le sens de la proximité.

Vous n'aimez pas les longueurs, sauf si le sujet vous passionne ! Il est de plus en plus difficile de vous demander l'effort de lire ! Ce qui nous demande donc d'être encore plus intéressant et plus lisible !

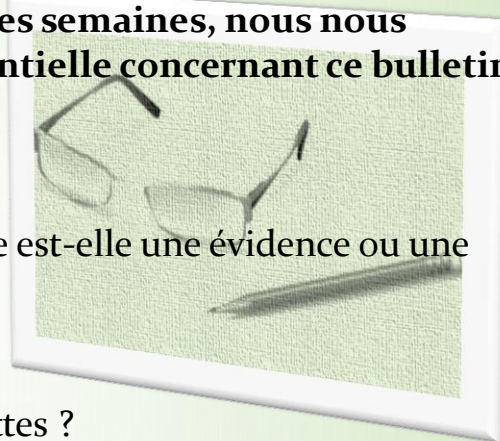
Pour conclure, un sondage nous explique que la plupart des lecteurs lisent le journal dans l'ordre qui leur est proposé, mais 15 % commencent par la dernière page et 10 % dans le corps du journal.

Et Vous ?

Et pourquoi ne pas jouer avec son bulletin municipal !

Nous avons concocté trois petits jeux pour vos longues heures de détente sur la plage, dans votre jardin ou pendant une pause au bureau :

- Une grille de SUDOKU
- Un puzzle à reconstituer (attention avant de découper les pièces, assurez vous d'avoir bien lu tous nos articles)
- Une citation d'Edouard Bourdet s'est perdue dans nos articles. Si vous retrouvez tous les mots (en majuscule et en gras) qui la composent, peut-être pourrez-vous la remettre dans le bon sens ?



		9						2
	8							3
			9		3	6		
8				1				5
5							2	
2				3	7			
		7	6		9	5		
							1	
4								8

A LAIZ DANS TES !!!



Le 12 avril dernier, le Basket Club de la Veyle organisait la deuxième édition de sa course « A Laiz dans tes baskets » sur notre commune.

Après la boue de 2016, cette année le soleil a accompagné les sportifs toute la journée. Une animation était prévue pour les plus jeunes avec une structure gonflable installée sur le terrain de tennis. 186 coureurs de 10 à 75 ans étaient venus se **DEPENSER** et avaient pris le départ des trois distances.

Un camion de pizzas était installé pour l'occasion, ce qui a permis à beaucoup de personnes de repartir avec leur repas du soir.

Un grand merci à la cinquantaine de bénévoles, sans qui la course N'Aurait pas pu avoir lieu, et en partie aux Laiziens qui ont donné un peu de leur temps.

Nous remercions aussi les coureurs, en espérant vous revoir pour la troisième édition. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine et nous vous indiquerons sur le site la date de cette prochaine édition. Les vainqueurs des courses:

1,5km : garçon : Corentin Voisin : 5mn36 - fille : Evie Retailleau : 5mn52

5 km : homme : Antoine Ducroux : 16mn 57,8 - femme : Séverine Gilbert : 22mn 48,3

12km : homme : Jean Burty Lascar : 43mn44,4 - femme : Sandrine Egleme : 52mn20,4

Enfin, nous félicitons **DEUX** laiziens vainqueurs dans leur catégorie du 12km :

Julianne Robert (junior féminin) : 1h9mn04 et Bastien Buiron (cadet masculin) : 1h10mn57

DU CHANGEMENT DANS LE PERSONNEL COMMUNAL



Deux nouvelles personnes intégreront l'équipe de nos employés à partir du 1^{er} Septembre: Fatiha Noui à gauche et Sarah Verdin à droite. Elles remplaceront Geneviève qui part à la retraite et Pauline qui suit son ami vers de nouvelles aventures.



POMPIERS

BRUNO TALON LAISSE SA PLACE A YOHAN GUERNION A LA TETE DU CPINI...

C'est lors d'une cérémonie emplie d'émotion que le Sergent Bruno Talon a cédé sa place de Chef de Corps au Caporal Yohan Guernion, le samedi 20 mai dernier.

Une fois le protocole de passation de commandement terminé, le Capitaine Dominique Lordey en présence de nombreux pompiers, a retracé le parcours du nouveau retraité, soulignant son engagement sans faille dans l'opérationnel et l'amicale du CPI durant 25 années de service et pas moins de 31 formations suivies.

Yves Zancanaro a remercié le travail de fond réalisé par Bruno Talon qui a su redynamiser la VIE du centre et faire partager sa passion aux volontaires recrutés au fil des années...

Christophe Greffet a, quant à lui, remarqué le maillage important des secours et de la solidarité induite. Il a enfin tenu à féliciter le Caporal Yohan Guernion pour son engagement et son courage en acceptant cette mission.



APPEL AUX VOLONTAIRES : « POMPIER ? POURQUOI PAS VOUS ? »

FORMALITÉS DE RECRUTEMENT ET OBLIGATIONS

- Transmettre une lettre de motivation et un CV au Chef de Corps ou déposer les documents en Mairie ou au CPI
- Satisfaire aux tests de recrutement et sportifs + Etre déclaré(e) apte lors de la visite médicale d'aptitude
- Formation initiale pour être opérationnel : 3 jours de pré-modules au CPI + 12 jours de stages en Centre de Secours indemnisés => A réaliser dans les 3 ans qui suivent l'engagement
- Formation continue et de perfectionnement : manœuvres mensuelles + journée annuelle de maintien des acquis « secourisme »
- Participation active aux activités opérationnelles, à la vie de caserne, aux représentations et manifestations de l'Amicale

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

1 – Avoir entre 16 et 55 ans

2 – Etre de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne

3 – Etre en position régulière au regard des obligations de service national

4 – Jouir de ses droits civiques

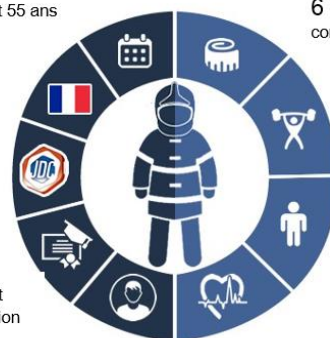
5 – Ne pas avoir fait l'objet de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions

6 – Avoir une bonne corrélation poids/taille

7 – Remplir les conditions d'aptitudes physiques

8 – Accomplir ses missions avec obéissance, rigueur et discrétion. Etre dévoué(e), et discipliné(e), Avoir l'esprit de collectivité, respecter les consignes

9 – Etre médicalement apte



Renseignements et demande de RDV : Yohan Guernion, Chef de Corps
Tel : 06.74.33.29.52 Mail : cpi.laiz@hotmail.com

MANIFESTATION A VENIR : 22 octobre 2017 : vente de saucissons beaujolais et beignets de morue à la caserne (derrière l'école) à partir de 9h

FLEURISSEMENT

Notre comité a été très présent lors de ce 1^{er} semestre de l'année par de multiples actions .

Le 23 Avril a eu lieu la 1^{ère} vente de plants.

Le 8 mai, le comité des fêtes n'ayant pas pu organiser son traditionnel vide grenier, notre association a pris le relais et a tout de même connu un joli succès malgré un temps pluvieux.

Le 9 mai, quelques bénévoles de l'association ont prêté main forte au club de l'amitié laizienne le jour de son loto : belle entraide intergénérationnelle. Cette initiative sera sans doute reconduite l'année prochaine. Les deux associations ont tout à y **GAGNER**.

Le 21 mai, la plantation des massifs a eu lieu... sous une chaude journée . **DE** nouveaux massifs ont vu le jour, arrosés par des habitants bénévoles.

D'autres projets sont en réflexion ... Vous les verrez très prochainement sortir de terre.

Vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter son président David Florin 0687760392.



COMMEMORATION DU 8 MAI



ECOLE

Une image vaut parfois mieux qu'un long discours : voici donc quelques photographies des activités de l'école depuis le mois de janvier.

CARNAVAL :

Toutes les classes ET maîtresses ont joué LE jeu du carnaval le temps d'une matinée...



A LA FERME :

Les maternelles redécouvrent les animaux de la ferme chez M et Mme Broyer.



Une intervention en classe de la **FRAPNA** (Fédération Rhône-Alpes pour la Protection de la Nature) autour du thème de la rivière, financée par « Veyle vivante ».

Une sortie au pont de Jonc à Grièges a permis de découvrir la faune et la flore de nos rivières.



COMME AU MUSÉE



Visite au collège de Pont de Veyle qui expose une douzaine d'œuvres contemporaines. Les élèves ont été guidés par Mme De Coligny, professeur d'arts plastiques au collège.

MAIS AUSSI :

- * Des visites d'auteurs et d'un illustrateur ainsi qu'un rallye-lecture en relation avec les bibliothèques du canton.
- * Une sortie au magasin Gamm vert pour découvrir les animaux du jardin potager, sensibiliser à la protection de la nature et réaliser des plantations.
- * La création de danses pour la fête de fin d'année.
- * Une visite à la mairie pour expliquer le fonctionnement d'un bureau de vote.
- * La préparation du séjour à Lélex avec un travail en lecture, géographie et la création d'abécédaires sur les thèmes de la rivière, de la forêt et de la montagne.
- * La visite d'une exposition de photos au parc du château de Pont de Veyle.
- * Une sortie de fin d'année au parc des oiseaux de Villars les Dombes.
- * La participation au cross du cœur au collège de Pont de Veyle.

CONSCRITS

Cette année les enfants nés en 2007 ont fêté leur 10 ans. Ils voulaient que ce soit un souvenir mémorable pour tous !!

Pour se faire, ils ont préparé la sacro-sainte journée de vente de brioches au porte à porte dans le village.

Grâce à la générosité des habitants, nos conscrits sont partis pour une journée de détente ponctuée de jeux au SO CLUB (parc d'activités sportives et espace de jeux) à Viriat, et ont partagé un repas ENTRE eux.

Les enfants ont profité de chaque moment, ravis de cette journée.

Grâce aux fonds générés, une autre journée est prévue dans le mois de Septembre à TOUROPARC et se terminera par une boum!!

Merci à tous pour votre accueil et vos dons qui ont permis aux conscrits de passer des moments inoubliables.



SOU DES ECOLES

Le loto du Sou des Ecoles s'est déroulé le 2 Avril dernier et fut un vrai succès. Vous avez été nombreux à participer et la salle des fêtes de la commune fut comble. ON était même venu de très loin pour l'occasion et le parking s'est très vite rempli. Nous souhaitons vous remercier chaleureusement pour votre participation et espérons réitérer cette manifestation l'année prochaine.



Les bénéfices de ce loto ont permis aux enfants des classes de primaire de partir en voyage trois jours à Lélex. Nous vous attendons encore nombreux lors de nos prochains rendez-vous, à commencer par la brocante du 3 septembre sur la place du village.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous.

Les membres du sou des écoles

AMBROISIE

Que dois-je FAIRE des plants d'ambroisie que je viens d'arracher ou de faucher ?

Il existe des bons gestes à adopter si l'on veut éviter la propagation de l'ambroisie.

D'une manière générale, si les plants d'ambroisie ont été arrachés ou coupés avant la grenaison (avant septembre environ), ils peuvent être compostés, méthanisés ou laissés sur place sans problème. Il est ensuite possible d'enfouir dans le sol ou d'épandre le compost obtenu.

A l'inverse, si des semences sont présentes sur les plants, il vaut mieux alors laisser les déchets sur place pour éviter de disséminer involontairement les graines.

Le brûlage de végétaux par des particuliers est interdit car la combustion libère dans l'atmosphère des composés toxiques.

Quand un terrain est envahi par l'ambroisie, l'une des seules manières de réduire la quantité de semences dans le sol est de les laisser germer pour détruire ensuite les plantules. C'est la technique de faux semis.

Le 26 avril 2017 deux textes ont été publiés afin de moderniser notre système de santé et la lutte contre trois ambrosies : l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'Ambroisie trifide et l'Ambroisie à épis lisses. Elles composent la liste des espèces dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine. A l'avenir, d'autres espèces pourraient être incluses dans cette liste. Ils permettent de prévenir l'apparition de ces plantes envahissantes et lutter contre leur prolifération.

L'ensemble des textes relatifs aux ambrosies sont dorénavant rassemblés sous les articles 1338 et suivants du Code de la Santé Publique.

SORTIE DE 3 JOURS A LELEX pour les enfants de l'école primaire



GRILLAGE DU TENNIS

Après 30 ans d'activité, LE grillage du terrain de tennis de Laiz avait besoin d'être changé.

C'est à l'initiative de David Florin, qu'une douzaine de bénévoles ont installé le nouveau grillage le 1^{er} avril dernier. Ce n'était pas une plaisanterie de sa part, le groupe était là et les travaux ont débuté tôt le matin. Il a fallu beaucoup d'énergie, l'engin agricole de M. Longère et de bons outils pour parvenir à fixer les rouleaux dépliés de 3 mètres de hauteur.

Auparavant les employés communaux avaient préparé le chantier, enlevant le vieux grillage et changeant les poteaux abîmés.

Toutes les générations ont coopéré autour de ce projet. La plus jeune a fait des photos de nos bricoleurs du samedi pour immortaliser ce moment et les seniors installaient leur deuxième grillage autour du terrain de tennis. Nous espérons qu'il tiendra aussi longtemps que le précédent.

Nous vous donnons rendez-vous **DANS** 30 ans au même endroit.

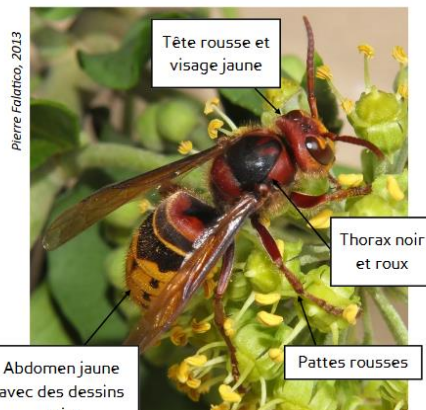


LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de problèmes du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

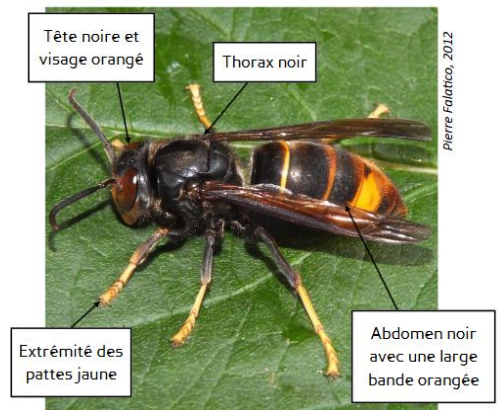
En 2016, un nid a été découvert sur la commune de Cormoranche-sur-Saône.

FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*



Taille: ouvrière: 25 à 35 mm
reine: 40 mm maxi

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*



Taille: ouvrière: 23 à 30 mm
reine: 35 mm maxi

CLUB AMITIE LAIZIENNE

Le club de l'amitié termine la saison 2016 2017 par le voyage programmé le 27 juin: direction le Bugey et le lac du Bourget. Trente et une personnes ont passé une belle journée de détente et de bonne humeur avec les Voyages MICHEL.

Ce sont une quarantaine d'adhérents qui se sont rencontrés les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois, selon leurs possibilités et leur état de santé car le club regrette malheureusement le départ de ses anciens. Les joueurs de cartes et de tarots se raréfient au sein du groupe et nous accueillerons avec plaisir toute personne nouvelle, ambiance conviviale assurée autour du café -gâteaux, jeux en tous genres et papotages, l'élément féminin étant largement majoritaire, messieurs ne vous laissez pas impressionner.....

Les manifestations prévues se sont bien déroulées, le loto notamment a connu un beau succès avec l'aide inconditionnelle du comité de fleurissement qui a assuré le dynamisme de la journée. A renouveler sans doute, solidarité inter-génération et échanges amicaux : merci NELLY, SYLVIE, ISABELLE, DAVID, SEBASTIEN, PHILIPPE et les autres !

La rentrée aura lieu le mardi 5 Septembre à 14h
à la salle des fêtes.

Belote à la vache le vendredi 3 Novembre -13h30

Vous pouvez contacter la présidente :
MARECHAL Yvonne 03 85 31 57 73

LE CLUB vous souhaite un bel été.



PLANETE DANSE



Le 30 Avril nous avons organisé un vide dressing à la salle des fêtes de Laiz. Nous avons eu un fort succès avec plus d'exposants et de visiteurs que l'an dernier...

Notre gala s'est déroulé les 7 et 8 juillet au grand Théâtre de Mâcon, sur le thème de la publicité.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le bureau de Planète Danse par mail planetedanseo1@orange.fr

BIBLIOTHEQUE

Une fois par mois, les élèves des classes de la petite section au CM2 sont venus à la bibliothèque pour des animations autour du livre : lectures d'histoires, partages musicaux, découvertes diverses, emprunts de livres. Les thèmes abordés sont choisis en partenariat avec les professeurs des écoles.

Toutes les semaines, nos lecteurs peuvent emprunter plusieurs ouvrages. Un large choix vous est proposé; nous avons reçu dernièrement les éditions Milan Jeunesse afin d'acquérir des albums, revues documentaires sous forme d'abonnement, ces derniers très prisés par les enfants.

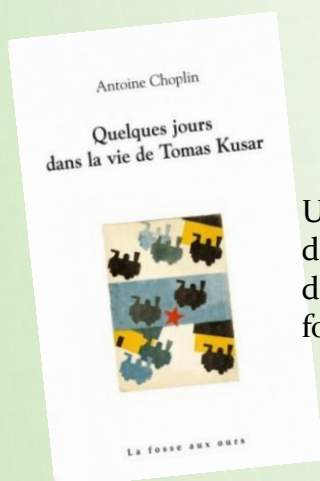
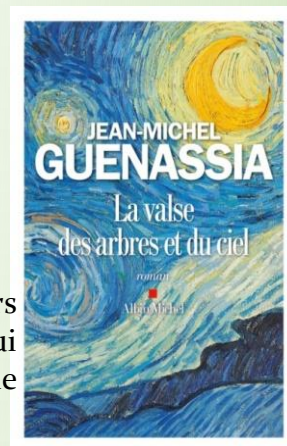
Les amis de la bibliothèque vous accueillent lors des permanences des mardi, vendredi et samedi. A partir du 10 juillet ouverture seulement le samedi de 10h30 à 12 h.

Venez partager un moment de lecture, orienter les achats de livres, participer à notre association, vous êtes les bienvenus.

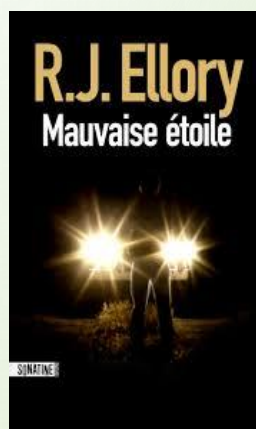


Pour ne plus voir les chats de la même manière. Un livre détente pour cet été.

La valse des arbres et du ciel, les derniers mois de Van Gogh dans un roman qui soulève plusieurs sujets sensibles du XIXème siècle.



Un livre plein de douceur, d'humanité et de tranquillité, un roman foncièrement humain.



Un thriller noir et haletant, road movie où tout peut basculer à chaque instant. Mariage du sang, de **L'ARGENT** et de la poussière

INTERNET L@IZ

Toute l'année, nous apportons régulièrement de nouvelles informations sur le site de la mairie de Laiz (laiz.fr). Dans le même temps, des informations importantes ainsi que des dates de manifestations sont relayées sur la page facebook de la commune (facebook.com/villagedelaiz). Enfin, nous envoyons directement sur votre mail une newsletter vous donnant des informations importantes (coupure d'électricité, travaux sur LA voie publique...) ainsi que des dates des manifestations sur Laiz. Pour obtenir cette newsletter (maximum deux par mois), connectez-vous sur laiz.fr, en bas à gauche laissez votre mail dans la case « abonnez-vous à la newsletter » puis, vous devrez confirmer votre inscription sur votre boîte mail et vous n'avez plus qu'à attendre de nos nouvelles. A tout moment, vous pouvez vous désinscrire quand vous recevrez l'une de ces newsletters.

HAISSOR

Vendredi 14 avril 2017 à LAIZ a eu lieu l'inauguration du Hameau des Huguets et de ses 42 logements. Cette première tranche comprend six appartements sociaux « Haissor » (Habitat Intégré et Service Solidaire Regroupé), 1 T1 bis et 5 T2 situés au rez-de-chaussée du bâtiment.

Ces appartements, en locatif, sont proposés aux seniors en perte d'autonomie modérée. Adaptés et sécurisés, avec des espaces communs, ils permettent aux personnes âgées de garder leur indépendance tout en conservant des liens sociaux.

La mairie est à votre disposition pour toute demande d'informations et de dépôt de dossier.



MALADIE DE LYME

Lors de notre traditionnel nettoyage de printemps, Mme Michelle Goyon, atteinte de la maladie de Lyme, a bien voulu venir expliquer au groupe de bénévoles cette maladie qu'elle a contractée il y a 11 ans.

2 jours avant, elle était intervenue à l'école primaire auprès des enfants. Ils furent très attentifs et très intéressés.

Nous la remercions vivement.



La prévention consiste à éviter les zones broussailleuses, à se vêtir de vêtements couvrants et utiliser des répulsifs. Au retour de promenade, inspecter son corps. En cas de présence d'une tique, la retirer délicatement à l'aide d'un tire-tique en tournant et désinfecter la plaie. Surveiller la plaie et si l'on constate une tache rouge circulaire (érythème migrant) ou plaque, consulter son médecin.

CHASSEURS

Comment chasser à Laiz ?

Pour devenir chasseur, membre de la société de chasse de Laiz, **IL** faut résider sur la commune au 1^{er} janvier, attester d'y séjourner au moins 300 jours dans l'année, être titulaire de l'examen du permis de chasser et avoir une assurance concernant cette activité.

Si vous n'êtes **PAS** titulaire du permis de chasser, il **FAUT** vous inscrire auprès de la fédération des chasseurs de l'ain pour effectuer une formation avant de passer votre examen.



La société de chasse de Laiz est composée de 20 chasseurs chassant sur environ 900 hectares.

Nous prélevons par an : 5 chevreuils, 1 à 10 sangliers en fonction des populations de passage sur notre commune, une quarantaine de lièvres, des lapins et autres petits gibiers.

Plusieurs manifestations sont organisées dans l'année : une vente de terrine de gros gibiers, une vente de boudin et caillettes au chou, un concours de pétanque et une journée barbecue avec les conjoints début septembre.

Les propriétaires sur la commune louent avec un bail de chasse leurs terrains à la société moyennant une location annuelle. Ce qui fait un gros budget pour notre association.

Les chasseurs soucieux de l'environnement et de l'équilibre de la nature financeront en cette fin d'année, une plantation de bois sur un terrain communal avec la participation des élèves de l'école de Laiz et d'autres associations.

Le Président
Gérard PIQUANT

DESHERBAGE ALTERNATIF

Le 1^{er} janvier 2017 annonçait l'arrêt des produits phytosanitaires pour entretenir les espaces publics des communes. Nous n'échappons pas à la règle et devons trouver de nouvelles solutions de désherbage alternatif, **CHOISIR** les meilleures méthodes.

En effet, les produits style round up, glyphosate, anti-mousse...ne peuvent plus être utilisés. La commune a dû s'adapter et acheter de nouveaux matériels nécessaires à l'entretien de ses espaces verts. Pour cela il a fallu changer le tracteur-tondeuse. Ce nouvel appareil sera nécessaire pour tracter les outils adaptés au désherbage alternatif.



TRAVAUX

Aux mois de juin et juillet, des travaux ont eu lieu dans la salle des fêtes pour moderniser le chauffage et l'électricité. L'école sera aussi le lieu de travaux lors des vacances scolaires de cet été : réfection d'une des salles de la cantine et quelques travaux extérieurs.



VOIRIE

Le programme de réfection des routes sur Laiz a débuté au mois de juillet. Trois routes sont très abîmées avec le **TEMPS** et nécessitent d'être retravaillées complètement pour l'une et en partie pour les autres. Ainsi, une équipe **DE** travaux publics restaurera les routes de la Place, de Corobert et du Bois des Vaches.

Par ailleurs, nous continuons à créer des chemins piétonniers pour faciliter les déplacements des marcheurs et les protéger lors de leurs trajets.

Un nouveau chemin piétonnier sera ainsi créé sur la route de Cruzilles pour faire la jonction entre la rue des écoles et les chemins piétonniers de la gendarmerie. Sur cette route à la hauteur du croisement de la rue des écoles et du chemin des Motterets deux ralentisseurs seront également installés pour diminuer la vitesse sur cette portion de route.



URBANISME

Une autorisation d'urbanisme est obligatoire pour toute construction supérieure à 5m² (bâtiment neuf, extension ou changement d'usage ex : une grange transformée en logement).

La signature d'un architecte est obligatoire au-delà de 150 m² de surface plancher.

Lors de la vente d'un bien immobilier, le certificat de conformité du permis de construire est exigé par le notaire.

Une déclaration préalable de travaux est nécessaire pour :

- Les constructions inférieures à 20m², les piscines.
- Les Travaux de façade et de couverture, le changement de fenêtres ou volets, toute modification de façade, la création d'une véranda inférieure à 20m².
- La création d'une entrée à partir de la voie publique. L'installation d'un portail (un recul par rapport à l'alignement sera exigé). Les clôtures (une demande d'alignement est nécessaire). La hauteur est réglementée.

BUDGET 2017 COMMUNE

FONCTIONNEMENT DEPENSES			FONCTIONNEMENT RECETTES		
Compte	Objet	Proposition	Compte	Objet	Proposition
011	Charges à caractère générale	207 710.00	013	Atténuations de charges	5 000.00
012	Charges de personnel	310 000.00	70	Produits de services	84 900.00
65	Autres charges gestion courante	110 491.00	72	Travaux régie	15 000.00
66	Charges financières	10 948.47	77	Produits exceptionnelles	1 000.00
014	Atténuations de produits	6 000.00	73	Impôts et taxes	436 728.00
67	Charges exceptionnelles	500.00	74	Dotations et participations	189 355.00
68	Dotation aux amortissements	49 449.01	75	Autres produits de la gestion	12 500.00
022	Dépenses imprévues	25 000.00	002	Résultat reporté	139 932.58
023	Virement à la sect° d'investissement	164 317.10			
	TOTAL DEPENSES	884 415.58 €		TOTAL RECETTES	884 415.58 €
INVESTISSEMENT DEPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES		
Compte	Objet	Proposition	Compte	Objet	Proposition
16	Remboursement d'emprunts	65 314.04	10	Dotations fonds divers et réserves	114 873.00
23	Total des opérations d'équipement	567 027.07	13	Subventions d'investissement	258 217.00
001	Solde d'exécution négatif reporté	98 639.84	28	Amortissements des	49 449.01
			1068	Excédent de fonctionnement	130 924.84
			021	Virt à la section de fonctionnement	164 317.10
	TOTAL DEPENSES	730 980.95 €		TOTAL RECETTES	730 980.95 €

BUDGET 2017 ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES			FONCTIONNEMENT RECETTES		
Compte	Objet	Proposition	Compte	Objet	Proposition
011	Charges à caractère générale	10 000.00	70	Produits de services	92 500.00
012	Charges de personnel	65 000.00	042	Opérations d'ordre entre section	6 716.00
65	Autres charges gestion courante	51 690.32	022	Résultats reportés	56 155.53
022	Dépenses imprévues	5 608.21			
042	Opérations d'ordre entre section	23 073.00			
	TOTAL DEPENSES	155 371.53		TOTAL RECETTES	155 371.53
INVESTISSEMENT DEPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES		
Compte	Objet	Proposition	Compte	Objet	Proposition
23	Immobilisations en cours	38 857.00	13	Subvention d'investissement	20 000.00
40	Opérations d'ordre entre section	6 716.00	106	Dotations fonds divers réserves	2 856.37
001	Solde d'exécution négatif reporté	356.37	40	Opérations d'ordre entre section	23 073.00
	TOTAL DEPENSES	45 929.37			45 929.37

BUDGET 2017 CCAS

FONCTIONNEMENT DEPENSES			FONCTIONNEMENT RECETTES		
Compte	Objet	Proposition	Compte	Objet	Proposition
6232	Fêtes et cérémonies	1 700.00	002	Excédent antérieur reporté	1 016.44
63512	Taxe foncière	20.00	7474	Subvention commune	1 200.00
6713	Secours d'urgence	1 041.44	752	Location	45.00
6574	Subventions associations	-	7713	Dons	500.00
	TOTAL DEPENSES	2 761.44		TOTAL RECETTES	2 761.44